MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 2de

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

1. Connexion au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Connexion au service en ligne Orientation

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

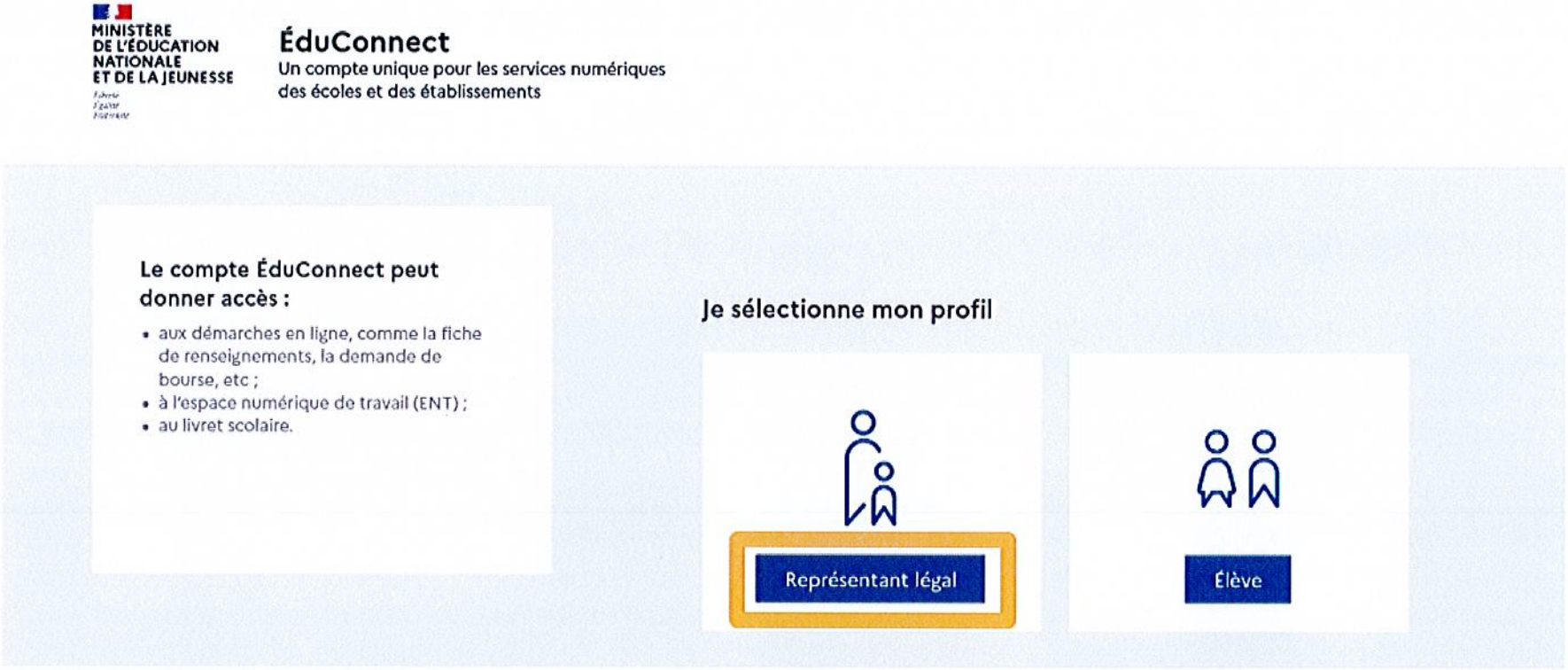

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

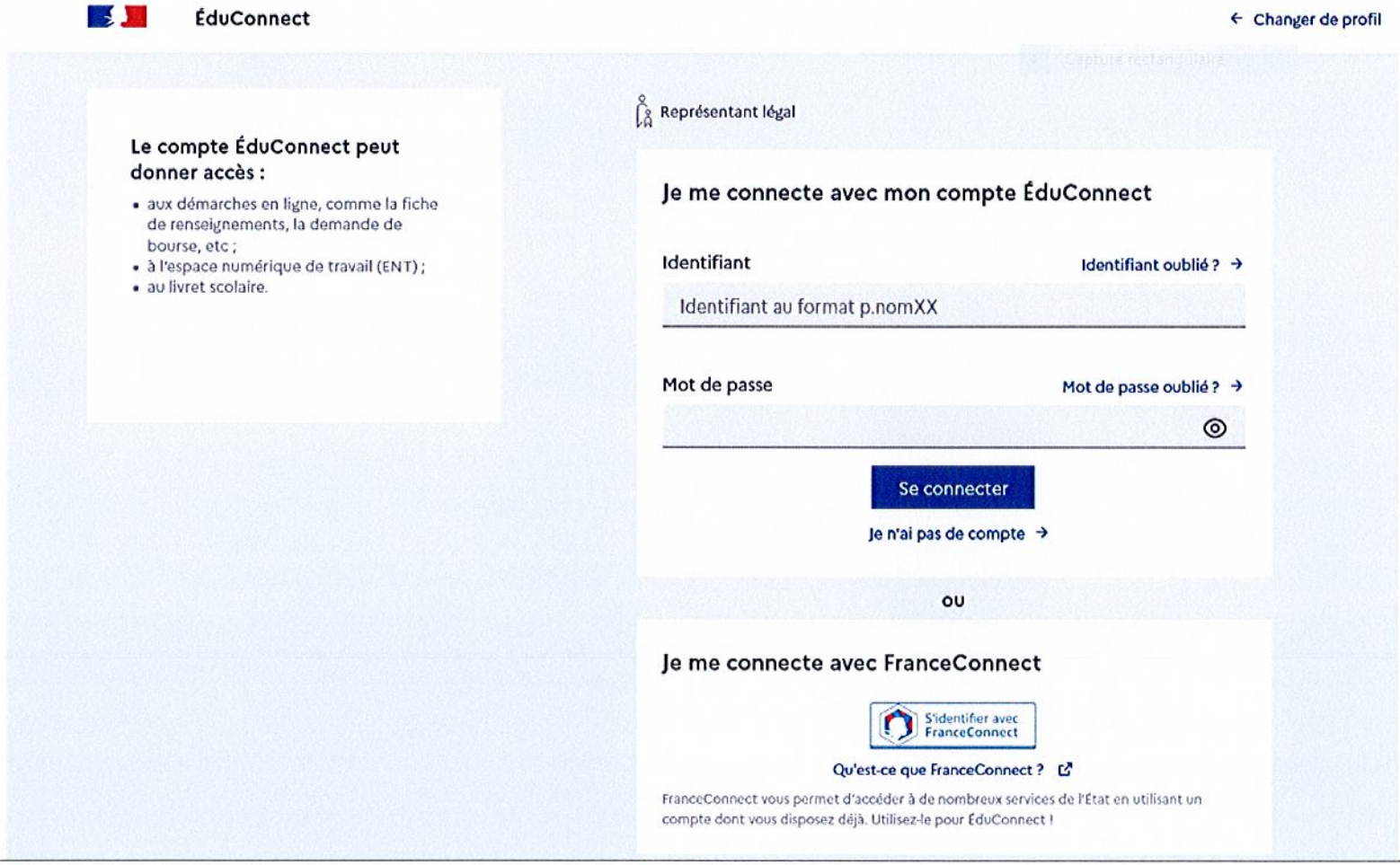

Connexion au service en ligne Orientation

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services.

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Connexion au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Saisie des choix définitifs

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisie des choix définitifs

Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

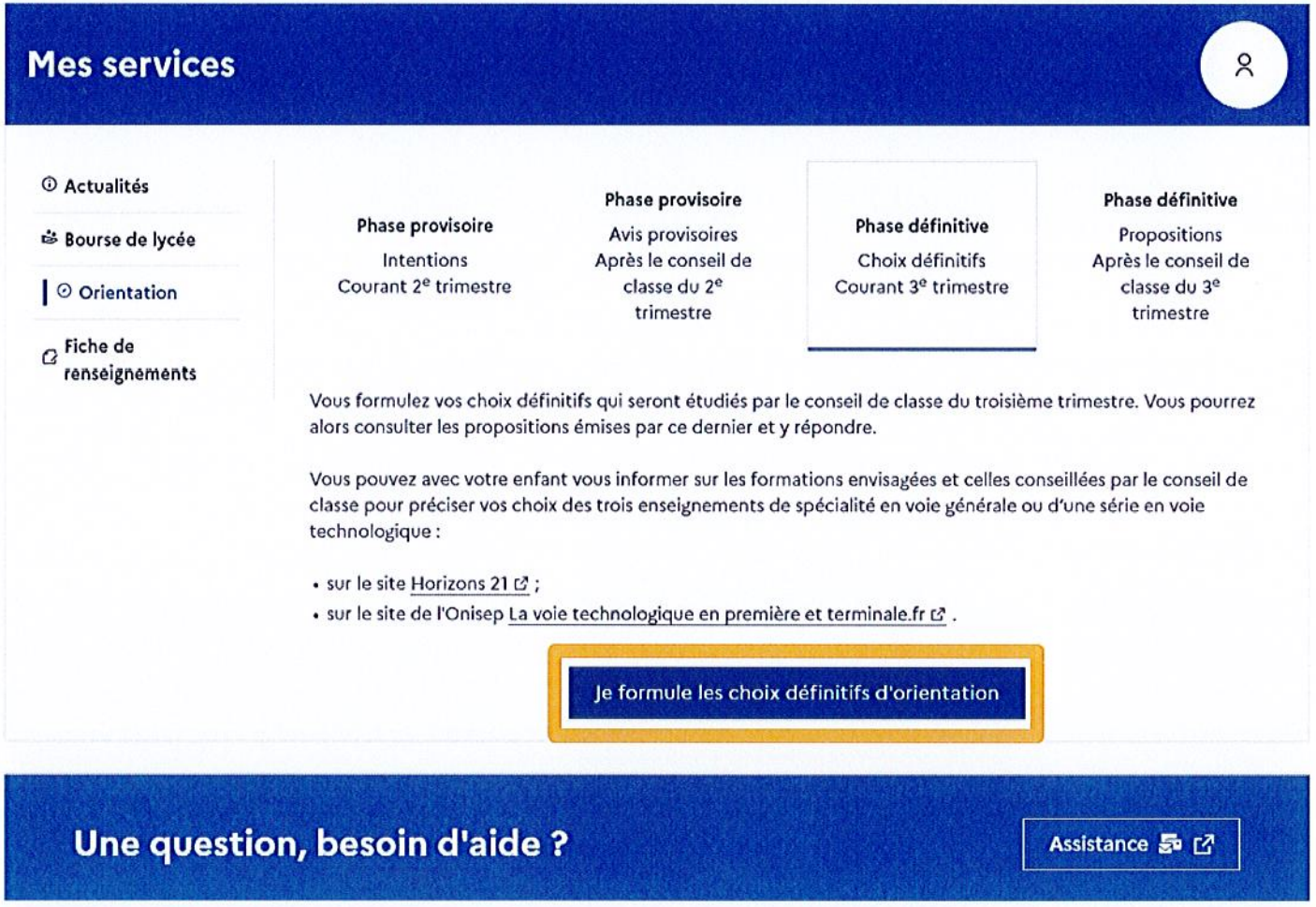

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisie des choix définitifs

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés.

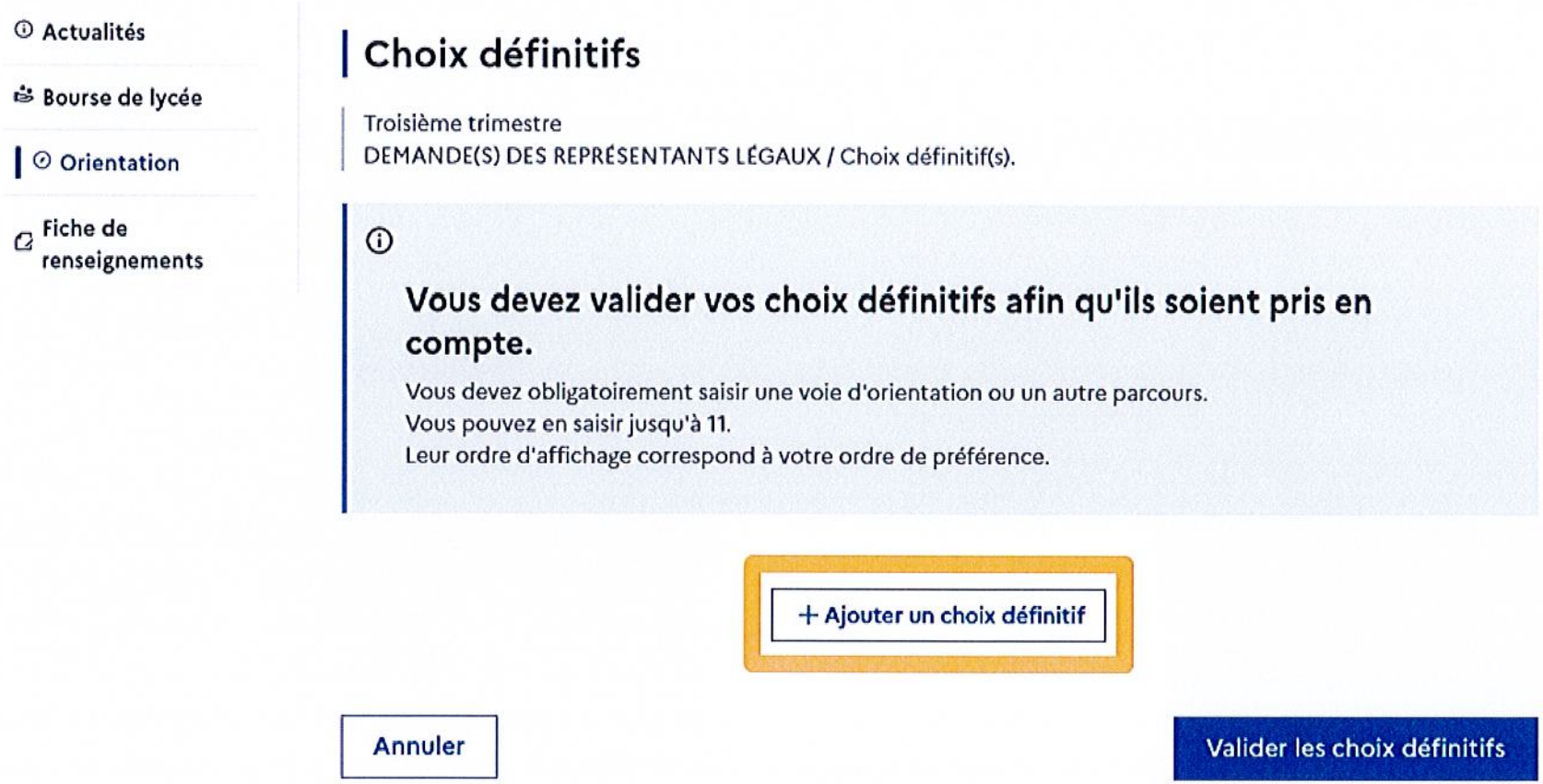

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisie des choix définitifs

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

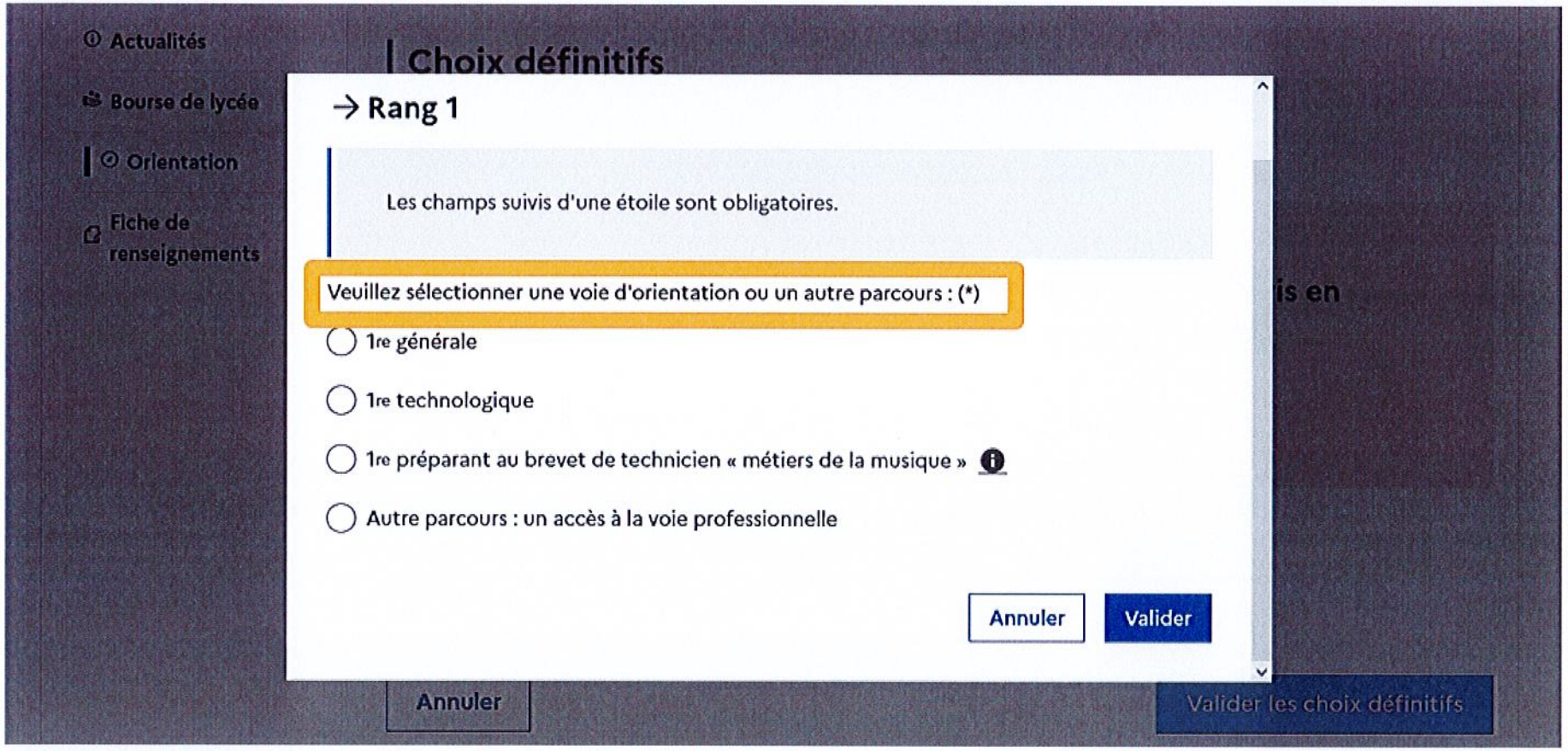

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

3.Validation des choix définitifs

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Validation des choix définitifs

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le récapitulatif des choix définitifs doit être validé pour être enregistré.

Rang 1

1re technologique : 1re STI2D

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Validation des choix définitifs

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

« Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1re générale
Enseignements de spécialité choisis :
- Mathématiques ;
- Cinéma-audiovisuel **(hors établissement)** ;
- Physique-chimie.

Modifier les choix définitifs

Un courriel avec le récapitulatif des choix est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service en ligne.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

4. Réponse aux propositions du conseil de classe

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réponse aux propositions du conseil de classe
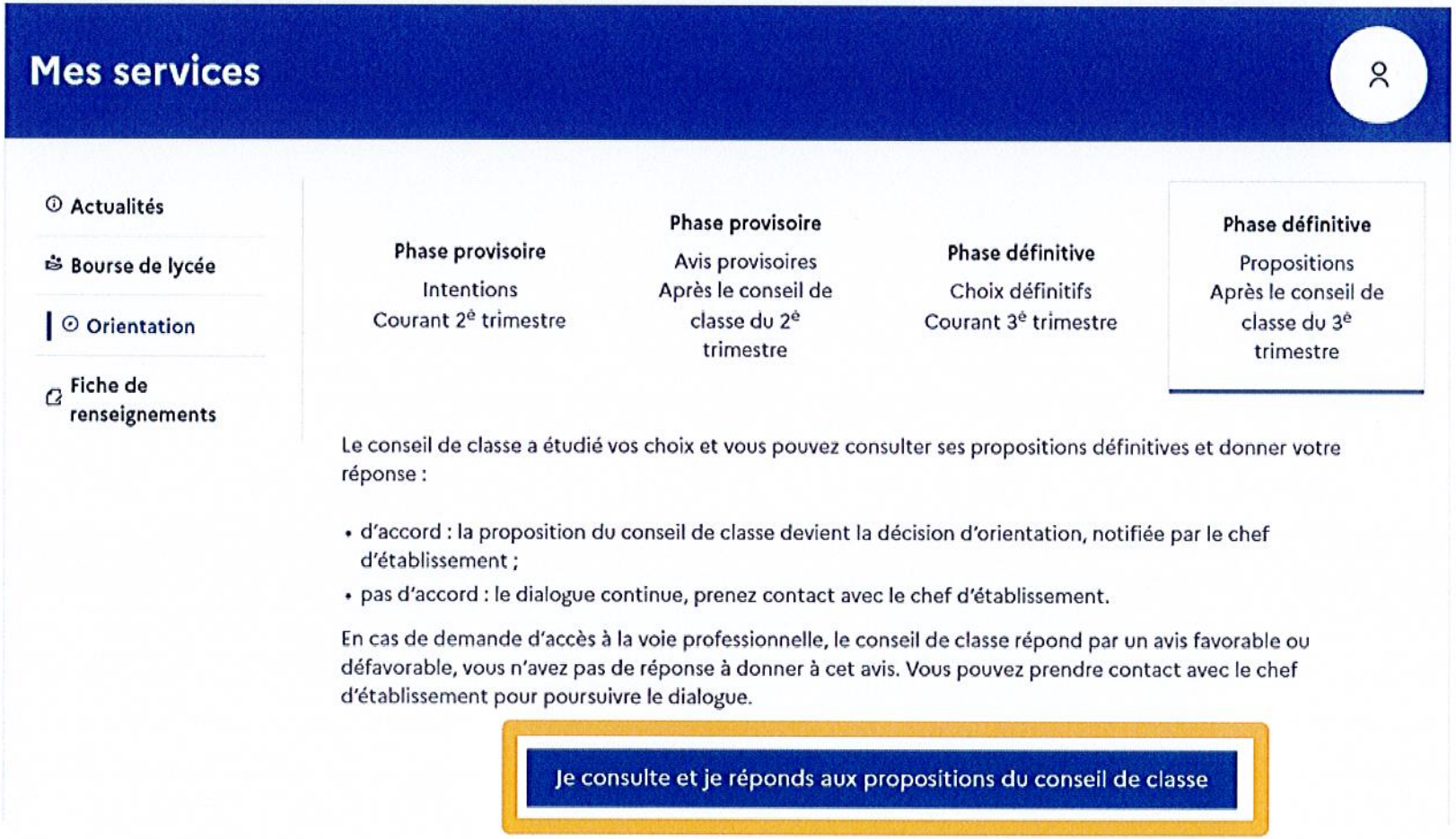
L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.